

MISSION INTERNATIONALE D'OBSERVATION DES ELECTIONS COMMUNIQUE DE PRESSE

Progrès enregistrés lors des premières élections entièrement organisées par les autorités de la Bosnie-Herzégovine

Sarajevo, 02.10.2006 – Les élections générales tenues hier en Bosnie-Herzégovine ont été conduites en général conformément aux normes internationales et ont représenté un pas en avant dans le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit. Ces élections étaient les premières, depuis l'Accord de paix de Dayton, à être entièrement organisées par les autorités de la Bosnie-Herzégovine.

Toutefois, à cause des limitations constitutionnelles fondées sur l'appartenance ethnique, ces élections ont une fois encore enfreint les normes et les obligations internationales relatives au suffrage universel et égalitaire. C'est ce qu'a conclu aujourd'hui la Mission internationale d'observation des élections à Sarajevo.

“Des progrès réels vers la démocratie en Bosnie-Herzégovine ont été accomplis hier et je félicite le pays et son peuple pour avoir organisé un processus électoral équitable dans lequel les représentants pouvaient être choisis librement” a déclaré David Heath, Chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et Coordinateur spécial de la mission d'observation de courte durée de l'OSCE.

Lord Russell-Johnston, Chef de la délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a déclaré : “Le soleil a brillé sur un scrutin paisible et bien organisé où tous les citoyens et tous les peuples de la Bosnie-Herzégovine ont montré leur ferme attachement à une société démocratique. Fort de cet encouragement, je suis maintenant convaincu qu'avant les prochaines élections, une constitution sera adoptée qui sera pleinement conforme aux normes et aux obligations du Conseil de l'Europe”.

94% des observateurs ont émis un jugement positif sur ce scrutin tout en citant des exemples d'engorgement, de vote familial et d'électeurs absents des listes électorales. Toutefois, les commissions des bureaux de votes ont généralement été utiles pour aider les électeurs à localiser leurs bureaux de vote. L'organisation s'est quelque peu dégradée pendant le décompte des voix que 20% des observateurs ont jugé négativement, en notant de fréquentes irrégularités de procédure.

“Malgré des élections globalement bien organisées, nous avons été déçus de constater certains problèmes pendant le décompte des voix. Toutes les mesures nécessaires, et notamment une formation adéquate des responsables électoraux, doivent être prises pour conforter la confiance des électeurs”, a conclu l'Ambassadeur Lubomir Kopaj, Chef de la mission d'observation de longue durée du Bureau de l'OSCE pour les institutions démocratiques et les droits de l'homme.

Le choix offert aux électeurs était diversifié grâce au large spectre politique, avec 56 partis, coalitions et candidats, et des médias de tous bords. Dans l'ensemble, la campagne électorale a été calme bien que parfois marquée par une vive rhétorique nationaliste et occasionnellement par des déclarations enflammées.

Hormis les limitations constitutionnelles mentionnées précédemment, la législation électorale a offert une bonne base pour le déroulement d'élections démocratiques. La transition d'un système actif à un système passif d'enregistrement des électeurs a été menée généralement sans heurt et semble être bien acceptée. La Commission électorale centrale s'est acquittée de ses obligations d'une manière transparente et efficace et a bénéficié de la confiance des acteurs politiques.

Pour plus d'information, contacter :

Urdur Gunnarsdottir, OSCE/BIDDH: +387 63 899 397, urdur.gunnarsdottir@odihr.pl

Andreas Baker, Assemblée parlementaire de l'OSCE: +45 6010 8030, andreas.baker@oscepa.dk

Bas Klein, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe: +33 662 265 489, bas.klein@coe.int

Réf. 549f06